

## **« Maison Ouverte et Maison Vivante »... en temps de crise**

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'épidémie que nous subissons depuis de nombreux mois aura bouleversé nos vies, et notamment nos relations, amicales, professionnelles, familiales. Nous nous retrouvons aujourd'hui et plus que jamais confrontés à des contradictions et des ambiguïtés qui peuvent nous dérouter.

Après les confinements, les périodes de couvre-feu, et les protocoles sanitaires, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation légale d'exiger la présentation d'un passe sanitaire pour l'ensemble de nos adhérent.e.s (hors enfants -12 ans) qui pratiquent une activité au sein de notre association. Cette responsabilité incombe à l'employeur et par délégation aux professionnels et bénévoles de la MJC qui pourront se mobiliser à nos côtés.

Simone de Beauvoir nous rappelait que la liberté ne peut pas s'accomplir dans l'isolement. Penser notre liberté, c'est reconnaître que nos vies et nos possibilités sont inextricablement liées à celles de tous les autres. La MJC souhaite plus que jamais maintenir son cap, rester ouverte et attentives aux expressions individuelles et collectives et ce, malgré ce contexte qui nous complique la tâche.

Nous allons donc avec celles et ceux qui voudront nous aider, organiser un accueil qui puisse rester convivial, un espace où nous pourrions échanger et apprendre à nous connaître et pas seulement un lieu de contrôle du passe sanitaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous lors de votre venue ou par mail [accueil@mjcjeanmace.fr](mailto:accueil@mjcjeanmace.fr)

Nous vous attendons avec impatience.

Le Conseil d'Administration et toute l'équipe de la MJC.